



DOSSIER DE PRESSE

Les logotype du CLX (Club LinuX Nord-Pas de Calais)

samedi 13 avril 2002, par [Gaétan RYCKEBOER](#), [Nicolas CARLIER \(GaLaGaNN\)](#)

Les logotypes utilisés pour représenter le Club LinuX Nord-Pas de Calais ont été créés par *Alexandre NORMAN*.

Vous trouverez ici le logotype officiel sous format vectoriel (Logo-clx.ai), et au format bitmap (Logo-clx.ps).

Vous êtes libres de les utiliser (sans les modifier), signalez-le simplement à secretaire@clx.asso.fr, et mentionnez l'adresse du site CLX.



Toutefois, si vous voulez les utiliser pour vos propres besoins, vous devez (pour le moins) demander l'autorisation à leur [auteur original](#).

Attention modification au 1er janvier 2011

Voici 8 ans que notre logotype a été créé par Alexandre NORMAN, il n'a pas pris une seule ride ! Mais pour des questions de cohérence, le conseil d'administration a choisi de modifier la façon d'écrire : "Club LinuX Nord Pas-de-Calais" en "Club LinuX Nord-Pas de Calais".

En effet, nous avons choisi de respecter l'écriture graphique adoptée par le Conseil Régional et non pas celle rédigée par notre Gouvernement.

De ce fait, l'ensemble des documents que nous avons réalisés sont en cours de modification : plaquette pour le grand public, notre site internet, nos cartes de visite, nos autocollants...



En ce qui concerne l'utilisation de notre logotype, sur tous les supports existants, merci de bien vouloir respecter notre charte graphique :



La modification, l'utilisation de notre logotype pour les produits à distribution a grande échelle ou publique est soumis a une approbation du conseil d'administration : contact_at_clx_point_asso_point_fr ou communication_at_clx_point_asso_point_fr

P.-S.

Les fichiers portant l'extension .ps s'ouvrent facilement avec gv sous Linux et [gview](#) sous Windows. Le format des fichiers se terminant par .ai est spécifique à Adobe Illustrator. Néanmoins, le logiciel libre sketch, qui s'appelle désormais [skencil](#) permet de visualiser et de modifier ces fichiers.